



Affaire suivie par :  
Mme Cécile Hordern  
Tél : 04 42 93 88 25  
Mél :  
cecile.hordern@ac-aix-  
marseille.fr

**LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE  
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS**

Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence  
cedex 1

- VU** le décret n° 85-88 du 22 janvier 1985, modifié par le décret n° 91-38 du 14 janvier 1991 instituant un Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA) ;
- VU** l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant les modalités d'organisation de l'examen du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA) ;
- VU** le procès-verbal établi par le jury académique en date du 16 septembre 2022, au titre de la session 2022

### ARRÊTÉ

**Article 1 :** sont déclarés admis au titre de la session 2022 du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur (CAFFA), les personnels enseignants de l'académie d'Aix-Marseille dont les noms suivent :

Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Corps	Discipline
Mme	BARDE	ANDRE	Nathalie	Agrégé	Physique-chimie
M.	BOSSER	BOSSER	Frédéric	Certifié	Mathématiques
M.	BOYRIE	BOYRIE	Sylvain	Agrégé	Mathématiques
Mme	BUTET	BUTET	Audrey	Certifié	Physique-chimie
Mme	CASAMASSA	CASAMASSA	Claudine	Certifié	Italien
Mme	CHAVOT	DOLCE	Delphine	Agrégé	SES
Mme	DEMAILLY	CANGIANO	Magali	Certifié	Lettres modernes
M.	DURAND	DURAND	Michael	Agrégé	EPS
Mme	ESTRUCH	ESTRUCH	Amélie	Certifié	Arts plastiques
Mme	GRANDGEORGE	SCHMITT	Alexandra	Certifié	Histoire/géographie - Documentation

Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Corps	Discipline
Mme	GUTIERREZ	GUTIERREZ	Laetitia	Certifié	Mathématiques
M.	HIRIART	HIRIART	Jonathan	Agrégé	Histoire-géographie
Mme	LEDER	LEDER	Marylou	PLP	Lettres-Histoire
Mme	LEGROS	LEGROS	Nathalie	Certifié	Documentation
Mme	MORVAN	MORVAN	Lydwine	Certifié	SVT
Mme	ROSCHEL	ANDREO	Véronique	PLP	Lettres anglais
Mme	SAINT-CIERGE	SAINT-CIERGE	Charlène	Certifié	Physique-chimie
M.	SCASSO	SCASSO	Florent	Certifié	SVT
M.	SUIRE	SUIRE	Serge	CPE	
Mme	VINCENT-GENOD	VINCENT-GENOD	Carine	Certifié	Anglais

**Article 2 :** Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, et les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes et du Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 16/09/2022

~~Pour le recteur et par délégation~~ Bernard BEIGNIER  
~~Le secrétaire général de l'académie~~

Bruno MARTIN